

Calendrier 2021 de l'affectation – Académie de Lyon

Tour principal	
AVRIL 2021	
Mardi 6 avril au dimanche 9 mai	Ouverture de la consultation de l'offre de formation en lycée aux familles via le téléservice affectation (TSA)
MAI 2021	
Lundi 3 mai	Début de l'étude des candidatures de 1 ^{re} pro passerelle au sein des lycées professionnels
Lundi 10 mai au lundi 31 mai	Ouverture de la saisie aux familles des vœux des élèves de 3^e dans le Téléservice Affectation
Lundi 10 mai	Date limite de candidature pour les formations aux métiers de la sécurité
Mardi 25 mai	Ouverture de la saisie des vœux aux établissements dans Affelnet Lycée
Mercredi 26 mai	Date limite de réception en DSDEN des dossiers à étudier en commission pré-PAM
Lundi 31 mai	Fermeture de la saisie des vœux aux familles dans le téléservice affectation
JUIN 2021	
Mardi 1 ^{er} juin	Date limite d'envoi en DSDEN des pièces justificatives pour les emménagements
Du 31 mai au 4 juin	Commissions dans les lycées à recrutement particulier et entretiens pour les formations aux métiers de la sécurité
Mardi 1^{er} juin	Commission départementale pré-PAM pour les élèves EANA
Mercredi 2 juin	Commission académique handicap- médicale pré-PAM
Vendredi 4 juin à 18h	Date limite de dépôt des dossiers de candidature en 1 ^{re} pro passerelle dans PassRL par les établissements d'origine (+ saisie dans Affelnet)
Mercredi 9 juin	Date limite de transfert du LSU dans Affelnet Lycée par les chefs d'établissements concernés
Jeudi 10 juin	Date limite de remontée des décisions des commissions non-PAM, des commissions pré-PAM et l'état des redoublements aux DSDEN Date limite de dépôt des demandes d'enseignement de spécialité de 1 ^{re} générale dans les établissements d'origine
Vendredi 11 juin à 12h	Date limite de dépôt des avis sur les candidatures de 1 ^{re} pro passerelle par les établissements d'accueil dans PassRL
Vendredi 11 juin à 18h	Fin de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée
Mardi 15 juin	Commissions d'appel 3 ^e
Mercredi 16 juin	Commissions d'appel 2 ^{de} GT
Mercredi 16 juin 12h au jeudi 17 juin à 12h	Réouverture de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée suite aux commissions d'appel
Du jeudi 17 juin à 13 h au vendredi 18 juin à 12h	Saisie des décisions d'affectation et d'apprentissage en établissements privés sous contrat et en CFA
Jeudi 17 juin	Date limite d'instruction des dossiers dans PassRL pour l'entrée en 1 ^{re} générale avec changement d'établissement par les établissements visés
Jeudi 17 juin	Commission pour les parcours fléchés
Mardi 22 juin	Commission de régulation 1 ^{re} générale
Mardi 29 juin à 14h	Transmission des notifications du tour principal aux établissements d'origine et d'accueil, et aux familles Accès aux résultats pour les familles via l'extranet Début de la télé-inscription et des inscriptions
Mercredi 30 juin	Ouverture de la consultation des résultats du tour principal aux familles via le téléservice affectation
Jeudi 1 ^{er} juillet 18h	Fin de la télé-inscription

Tour suivant n°1 dans la voie professionnelle – palier 3^e	
Du mercredi 30 juin à 9h au vendredi 2 juillet 18h	Ouverture à la consultation de l'application Affichage des Places Vacantes (pré-remplie suite aux résultats d'Affelnet Lycée)
Mercredi 30 juin à 13h	Ouverture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Vendredi 2 juillet à 18h	Fermeture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Lundi 5 juillet à 14 h	Transmission des notifications d'affectation aux familles et aux établissements Début des inscriptions dans la voie professionnelle
Tour suivant n°2 dans la voie professionnelle – palier 3^e	
Mercredi 1 septembre	Rentrée des élèves
Jeudi 2 septembre à 18h	Fin de validité des notifications d'affectation du tour principal Fin des inscriptions
Lundi 6 septembre à 14h	Transmission des places vacantes extraites de SIPA aux établissements pour vérification et actualisation
Mercredi 8 septembre à 12h	Date limite de vérification des places vacantes par les établissements
Jeudi 9 septembre, 9h	Publication des places vacantes Ouverture de la saisie des vœux en établissements
Lundi 13 septembre à 12h	Fermeture de la saisie des vœux en établissements
Mardi 14 septembre à 14h	Transmission des notifications d'affectation aux familles et aux établissements
Mercredi 15 septembre	Début des inscriptions dans les établissements

Après le tour principal d'affectation :

Pour les élèves non affectés en 2^{de} GT et 1^{re} technologique : prise en charge par l'établissement d'origine.

Pour les élèves non affectés en 1^{re} professionnelle : prise en charge par l'établissement d'origine en lien avec les DSDEN et les établissements d'accueil en fonction des places restées vacantes.

Pour les élèves non affectés dans la voie professionnelle après la 3^e : voir les tours suivants.

À la fin de la campagne d'affectation 2021, les établissements d'origine recensent les élèves non affectés. Ils les reçoivent en entretiens de situation, en lien avec les CIO, afin d'envisager avec eux la suite à donner à leur parcours. Par ailleurs, pour les élèves mentionnant une entrée en apprentissage, il convient de s'assurer de la signature d'un contrat.